

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de Membres

En exercice : 21

Présents : 12

Exprimés : 13
(dont 1 pouvoir donné)

Vote

Pour : 13

Blancs : 0

Nuls : 0

L'an deux mille vingt et un le 11 mars

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30 , s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET sous la présidence de **GALEOTE Monique** Vice Présidente du C.I.A.S

Présents :

membres élus : **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage , **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux, **LACAZE Lionel** représentant l'association MJC, **LEDERMAN THérèse** représentant l'e CODEV Pays Coeur d'Hérault, **MARTINEZ Marie-Line** représentant l'association ACCORD, **ABRIC Charles** de l'association APF

Pouvoirs :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, a donné pouvoir à **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève,

Date de convocation : jeudi 4 mars 2021

Absents :

membres élus : **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève



membres qualifiés : **ALVERGNE Michel** représentant l'A.G.E.S.P.A., **CABANES Nelly**, représentant l'association LES FICELLES, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES,



Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

n° CA CIAS 20210311 01

Délibération n°1

Approbation procès verbal séance du conseil d'administration du 10 décembre 2020

La Vice Présidente demande au conseil d'administration si des observations sont à formuler quant au procès verbal de la séance du 10 décembre 2020, dont un exemplaire a été transmis à tous les membres du Conseil.

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur cette affaire et le cas échéant :

Ouï l'exposé de Madame GALEOTE, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 13
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'adopter le procès verbal de la séance du 10 décembre 2020
- de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

